



LE PETIT EYGURANDAIS

N° 18 – MAI-JUIN-JUILLET-AOÛT 2019



Conformément à la politique numérique et écologique prônée par le gouvernement, le petit journal est consultable en intégralité sur votre site internet : www.eygurande-et-gardedeuil.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Le Maire, Guy PIEDFERT – **Elus** : Micheline LABRUE-Daniel GONTHIER **Comité de rédaction** : Catherine RACCOURSIER-Nadine FAURE-Chantal FAURE-Béatrice PIEDFERT-Jean-Michel BLATTER – **Aide technique** : Christine BORDIER, secrétaire de Mairie

SOMMAIRE

LE MOT D'ACCUEIL - Page 1	LA MINUTE NATURE et LA RUBRIQUE DE FILOTINE - Pages 13 à 16
LE MOT DU MAIRE - Page 2	VIE ASSOCIATIVE DE LA COMMUNE - Pages 17 à 19
L'INTERCOMMUNALITE - Pages 3 et 4	VIE DU TERRITOIRE - Page 19
VIE DE LA COMMUNE - pages 4 à 11	INFORMATIONS/RECOMMANDATIONS PRATIQUES - Pages 20 à 25
REPORTAGE - Pages 11 et 12	NOTRE VILLAGE - Page 26
LES RECETTES DE SAISON - Pages 12 et 13	SECHERESSE 2018 - Page 27
HUMOUR - Page 13	MEMENTO - Page 28

LE MOT D'ACCUEIL

L'équipe du PETIT EYGURANDAIS est ravie de vous faire découvrir les informations collectées dans l'édition du deuxième quadrimestre 2019.

REPAS REPUBLICAIN

Le Maire et son conseil municipal vous convient au **REPAS REPUBLICAIN** à la salle des fêtes du village le : **DIMANCHE 2 JUIN 2019 à 12 heures.**

Nous vous remercions par avance de votre présence.

N'oubliez pas de vous inscrire et d'apporter vos couverts.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT

LE PETIT EYGURANDAIS est sauvegardé par voie électronique et sous format papier à la Mairie.

N.B. : Vos idées, vos réactions, vos propositions sont les bienvenues via le mail de la mairie de la commune :

mairie-eygurande@wanadoo.fr

Bonne lecture à tous.



ELECTIONS EUROPEENNES

LE DIMANCHE 26 MAI 2019

BUREAU DE VOTE OUVERT DE 8 H A 18 H

LE MOT DU MAIRE

Le printemps, ce mot qui signifie à la fois l'espoir car la vie repart en trombe, la nature s'éveille à nouveau et nous offre des spectacles merveilleux qu'ils soient visuels ou auditifs, évoque aussi des luttes sociales importantes, PRAGUE, MAI 68, PRINTEMPS ARABE...

Depuis le mois de Novembre, la contestation menée par le mouvement des « gilets jaunes », même si elle est parfois incompréhensible tant les revendications sont nombreuses et désordonnées, est à considérer très sérieusement. Comme toutes les crises, elle s'est nourrie de trente années de laxisme politique, de privilèges excessifs pour les uns et de paupérisation importante des classes moyennes inférieures avant d'éclater au motif de la baisse du pouvoir d'achat.

Pour autant, les dérives que sont les destructions de biens privés ou publics, les agressions verbales et physiques, les menaces et insultes envers les élus et les forces de l'ordre sont inacceptables et indignes des mobilisations de la première heure. Et, que dire de la démagogie de certains élus, Maires, Députés ou dirigeants des partis politiques qui attisent les braises afin d'entretenir le feu de la contestation et faire tomber notre République. Notre démocratie est en danger et le recul des services publics dans notre monde rural n'a fait qu'accentuer l'impression que l'égalité des efforts demandés par rapport aux richesses engrangées n'est pas le même partout sur le territoire. Cela a été accentué par de nombreux technocrates « hors-sol » pour lesquels la métropolisation du monde rural doit être la règle.

A EYGURANDE GARDEDEUILH nous avons ouvert un cahier de doléances et organisé un débat. Le Président de la République devrait, à partir de la synthèse effectuée, engager les réformes qui devraient être à la hauteur des attentes formulées par les Français : amélioration du pouvoir d'achat, équité fiscale, renforcement des services publics de proximité notamment en ce qui concerne la santé et l'éducation et prendre en compte notre ruralité, c'est-à-dire permettre à nos territoires trop longtemps négligés de retrouver un sens et une fonction utile dans la transformation de notre pays.

Mais tout cela ne doit pas occulter les actions positives effectuées par les villageois avec l'aide de la municipalité.

Vous trouverez dans ce numéro des preuves du dynamisme de notre village et les réalisations effectuées depuis de début d'année. J'en profite pour remercier chaleureusement toutes et tous les bénévoles qui participent activement à la vie de notre commune.

Bonne lecture.

L'INTERCOMMUNALITE

Plusieurs décisions et réalisations impactant la vie de notre communauté de communes ont été prises lors de différents conseils communautaires, des réunions de bureau ou du séminaire financier du 29 janvier 2019.

Lors de ce séminaire, deux projets ont émergé :

- Un rond point à l'entrée de la zone Bernard Moulinet à MONTPON pour un montant prévisionnel de 495 000 €
- Une piscine couverte comprenant outre les locaux techniques et administratifs, un bassin de nage de 25 m x 10 m – 4 lignes d'eau (250 m²) et des plages de circulation pour une surface hors œuvre du projet estimée à 1 350 m² et pour un coût approchant les 4 millions d'euros HT.

J'ai eu l'occasion lors des vœux de la commune de faire état de mon opposition à ce projet trop dispendieux à mon sens pour notre communauté de communes. Le 13 Mars 2019 a eu lieu le vote du D.O.B. (débat d'orientation budgétaire).

Nous avons demandé que la piscine soit traitée en dehors de ce débat et qu'un vote à bulletin secret soit institué. Après débat et majorité obtenue pour ce mode de vote, les urnes ont livré leur verdict : **13 POUR – 13 CONTRE – 4 ABSTENTIONS** .

La voix du Président n'étant pas prépondérante en cas de vote à bulletin secret, le projet piscine tel que présenté est ajourné.

Les travaux d'élagage ont été effectués ainsi que le curage des fossés. La campagne de tonte des bas-côtés va démarrer.

Le bureau de la communauté de communes, sous la présidence de MR LOTTERIE a donné son accord pour prendre en charge la rénovation de la place du foyer. Les travaux devraient s'effectuer au cours des mois prochains.

Le Maire – Guy PIEDFERT

VIE DE LA COMMUNE

Point sur les travaux

Au cours de ce dernier quadrimestre, **les travaux de voirie, de fauchage et de taille** ont été effectués. Une réflexion doit être menée pour l'entretien des cimetières. En effet, l'interdiction du désherbant rend la tâche compliquée ; par contre l'enherbage est de plus en plus pratiqué, facilitant grandement l'entretien. Mais il faudra, si cette solution est choisie, accepter que notre cimetière ne soit pas aussi propre qu'aujourd'hui pendant un certain temps car l'herbe ne pousse pas en un clin d'œil.

Les travaux de réhabilitation de la maison dite "DURET ou TERNAT" se poursuit.

L'entreprise LACOSTE a terminé le cloisonnage et le chauffagiste va maintenant intervenir.

La location pourrait être ouverte au mois d'avril 2019.

Le financement de cette réhabilitation est maintenant bouclé. La Mairie a obtenu 25 % de subvention du Conseil Département, 25 % de l'état (dotation d'équipement des territoires ruraux DETR) et 28 % de la région au titre de la performance énergétique soit

78 % au total pour un montant de travaux de 48 596,00 € ttc. La part communale s'élève à 9 200,00 € ht.

Le projet d'agrandissement, de sécurisation et de rénovation de la salle des fêtes que nous appellerons désormais "SALLE DE CONVIVIALITE" et de son parking sont à l'étude.

Les plans ont été présentés en Conseil Municipal le 17 décembre et maintenant il va falloir partir à la recherche du financement le plus approprié.

Un broyeur à branches a été acheté. En effet, les communes n'ont pas le droit de brûler leurs déchets verts et la mise en déchetterie va être payante. Ces broyats, mélangés à l'herbe de tonte, devraient faire un excellent terreau que nous mettrons dans nos massifs, et, si cela fonctionne bien, sera à disposition des habitants du village.

Une passerelle enjambant le ruisseau LA PETITE DUCHE en bas de Grand Fouillèze a été fabriquée et posée par nos employés communaux. Cela permet de créer une nouvelle bouche de promenade au travers de la forêt.

Le Maire – Guy PIEDFERT

GRAND DEBAT

Un grand débat a été organisé LE JEUDI 28 FEVRIER 2019 pour les communes de ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE et EYGURANDE GARDEDEUILH dans notre foyer municipal à l'initiative de la municipalité.

Mr le Député, Philippe CHASSAING ainsi qu'un modérateur, Mr ROUSSEAU, nommé par la préfecture, et le Président des Maires Ruraux de Dordogne, Mr Alain CASTANG, nous ont fait l'honneur de leur présence.

25 personnes ont répondu à notre invitation et c'est dans un climat passionné mais respectueux que ce débat s'est tenu.

Beaucoup de questions ont concerné la transition écologique et la place de l'économie dans notre société (pourquoi sacrifier l'homme pour l'économie ?), les inégalités (éducation, ruralité, prestations sociales, avantages pour nos dirigeants, les liens entre justice fiscale et justice sociale...).

Mr le Député a dû expliquer la position du gouvernement sur tous ces sujets et a parlé de l'émergence d'une nouvelle façon de gouverner tout en reconnaissant que la communication entre le « haut » et le « bas » était défailante mais que le but était d'aller vers des convergences d'idées et que sa venue à EYGURANDE pour la deuxième fois en 1 an et les rencontres avec les élus étaient là pour témoigner de sa proximité avec nous.

« Non, je ne suis pas hors sol ». Toutes les personnes le souhaitant ont pu s'exprimer et nous avons clos cet échange après 2 heures et demi de débat.

Merci à tous les participants.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT

ETAT CIVIL

MARIAGE : Laura, Savannah, Mary, Patricia OLLIER et Christophe JASMIN le 23 février 2019

DECES : Mme Jeanne, Marie, Inès LABORIE épouse LANSMARIE, décédée à Libourne (33) le 13 janvier 2019

Mme Yvonne, Hélène LAVANCHY Veuve BLATTER à Eygurande Gardedeuilh le 22 février 2019.

Mme Colette MICHAUD épouse BOURGUIGNON décédée à Montpon-Ménéstérol le 25 Mars 2019.

BILAN DES MANIFESTATIONS



CEREMONIE DES VŒUX 2019

Une centaine de personnes se sont rassemblées au Foyer Municipal à l'invitation du Maire et de son conseil municipal pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Après un discours durant lequel l'actualité mais aussi les travaux communaux, intercommunaux ainsi que leurs projets ont été évoqués, le Maire a adressé ses remerciements aux employés des deux structures de même qu'aux élus référents de la communauté de communes et à ses collègues adjoint et conseillers municipaux.

La cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié offert par la municipalité. Merci à tous les participants. Le discours est en ligne sur le site de la commune.

Le Maire et son conseil municipal

LA VIE DU VILLAGE



LA "CONVERSATION" ENTRE BRITANNIQUES ET FRANÇAIS

Un groupe composé d'une vingtaine d'habitants du village se réunit **une fois par semaine, le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30, à la salle des fêtes.** Des groupes sont formés entre français et britanniques et une discussion est engagée sur 1 thème choisi au préalable. Deux personnes référentes, parfaitement bilingues, assistent les groupes et assurent le bon déroulement de la "CONVERSATION".

Toutes les personnes du village désireuses de se joindre à ce groupe sont les bienvenues. Merci de votre attention.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT



ADRESSAGE

Après une réunion publique qui a eu lieu le 21 février 2019 au Foyer Municipal d'EYGURANDE GARDEDEUILH et qui avait pour but de présenter aux habitants la procédure d'adressage et le résultat du travail mené par la commission ayant nommé des voies et chemins de la commune, nous avons finalisé, Christine BORDIER, secrétaire de Mairie et moi-même, la cartographie du village. Ce travail, laborieux mais indispensable, réalisé en moins d'une semaine, nous a permis de nommer 48 voies et de numéroté 241 bâtiments avec leurs coordonnées GPS.

L'agence technique départementale ayant validé notre travail, une délibération du Conseil Municipal en date du 18 avril 2019 a acté la procédure.

La dernière étape est l'achat des plaques des rues par la communauté de communes qui seront installées par nos cantonniers et la distribution des numéros de bâtiments aux habitants qui devront se charger de la mise en place. Tout cela devrait être réalisé pour SEPTEMBRE 2019.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT



CLUB DE MARCHE

A l'initiative de quelques personnes du village désireuses de pratiquer la randonnée sur nos pistes en groupe, il a été proposé une réunion le : **Mardi 19 mars 2019 à 19 heures à la salle des fêtes** afin de mettre au point un planning hebdomadaire de randonnée. Les « marcheuses et marcheurs » ont décidé de se retrouver **chaque LUNDI à 10 h et chaque VENDREDI à 17 h 30 sur le parking de la salle des fêtes**. Les trajets d'environ 1 heure sont décidés une semaine à l'avance.

Bienvenue à toutes les personnes intéressées.

LE MAIRE – GUY PIEDFERT



Association "Ciel & Terre"
Qi Gong

Les cours d'apprentissage du mois de janvier dernier ont donné satisfaction et l'association nommée « Ciel et Terre » est enfin créée.

Nous avons déjà plus d'une quinzaine d'inscrits pour cette activité ouverte à tous. Les cours se termineront fin juin pour commencer une nouvelle année début septembre. Les horaires et les jours seront affichés à la Salle des fêtes. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent venir faire un essai d'un cours et s'inscrire pour la rentrée prochaine. Bon exercice à tous. (cours le mardi soir à 18h)

Chantal

**N.B. : A fin avril, nous avons une vingtaine d'inscrits, ce qui est valorisant pour notre association. Les cours ont lieu le mardi soir à partir de 18h.
Bon exercice à tous.**

Chantal FAURE, Dominique et Christian COLAS



VENTE DE PLANTS CHEZ OLIVIER DEVAUX A LAS SERVATAS

Comme chaque année, notre producteur de légumes Olivier DEVAUX vendra ses plants le DIMANCHE 5 MAI 2019 de 10 h à 18 h sur son terrain à Las Servatas.

LARDER ANGLAISE

La Larder anglaise est heureuse de vous informer de la vente d'œufs à sa boutique située au Grand Bâtard. (production fermière)

SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 06/12/2018

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, LEDOUX B, Mme LABRUE M.

Excusés : M. PASCAL N, VALETTE C,

Absents : Mme VALADE RASTOUIL, M. RETIF B, Mme BREULAUD G.

PAS LE QUORUM, réunion reportée.

Séance du 17 décembre 2018

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 15/12/2018

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, PASCAL N, Mme BREULAUD G.

Excusés : MM. LEDOUX B, VALETTE C, Mme LABRUE M.

Absents : Mme VALADE RASTOUIL, M. RETIF B.

Secrétaire de séance Monsieur PASCAL Nicolas.

- RIFSEEP (Primes annuelles agent : IFSE et CIA) :

Suite à l'avis favorable de la CTP du centre de gestion, après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette décision à l'unanimité.

- Convention groupement de commande énergie avec le SDE24 :

Convention groupement commande énergie avec le SDE24 : Monsieur le Maire présente la convention proposée, après en avoir délibéré le conseil municipal accepte cette convention à l'unanimité, et autorise le Maire à signer la convention d'achat groupé.

- Diagnostic énergétique de la Commune pour l'éclairage public :

Suite au diagnostic qui présente un bon résultat, seul 2 lampadaires sont à changer. Prévoir une coupure de l'éclairage à partir de 22 heures.

- Convention poteaux incendie :

Deviens payant : Soit par AGUR (54 € par bouche incendie, mais font l'entretien), soit par les Pompiers (24 € par bouche incendie mais ne font pas l'entretien). Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de signer une convention avec la Société AGUR, décision adoptée à l'unanimité, et autorise le Maire à signer cette convention avec la Société AGUR.

- Prévoir un bilan énergétique pour la salle des fêtes par le SDE24 moyennant la somme de 250 €. Avant de prévoir des travaux de rénovation de la salle des fêtes (isolation, chauffage et extension).

- Projet de travaux Salle des fêtes :

Présentation du projet d'extension réalisé par l'architecte M.DELAGE de Montpon Ménéstérol.

Prévoir demande de devis et demande de prêt pour le financement. Le conseil municipal autorise M. le Maire à prospecter et demander des devis pour ce projet.

- Projet de piscine couverte à Montpon :

Monsieur le Maire présente le projet de piscine couverte proposé par le Maire de Montpon à la Communauté de Commune. Ce projet paraît comme une dépense irraisonnée vu le territoire.

A voir si possibilité de faire intervenir un privé pour diminuer le coût. Bloque trop de trésorerie pour le territoire, surtout pour le fonctionnement.

Monsieur le Maire propose de faire un référendum au sein de la population.

- Achat de broyeur de végétaux :

Afin de broyer les végétaux issus de la taille et de la tonte, humus pour la commune et pour les gens de la Commune qui seront intéressés.

- Travaux logement (maison TRENAT-DURET) :

Les travaux suivent leur cours, cloisonnement terminé.

- Logement (anciennement occupé par Mme OLLIER-LUCZAK) :

Nouveaux locataires depuis le 1^{er} décembre, M et Mme JOUANNE.

- Entretien cimetière :

Prévoir enherbage du cimetière, au moins celui d'Eygurande.

- DM virement de crédits :

Versement AC CCIDL : + 990 € Dépenses imprévues : - 990 €

- Présentation de l'adressage :

Réunion prévue jeudi soir (le 20 décembre) à 17h30 au foyer.

Fin de la séance à 20 heures

Le Maire.

Guy PIEDFERT

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 Janvier 2019
COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 21/01/2019

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, RETIF B, PASCAL N, Mmes LABRUE M, VALADE RASTOUIL V.

Excusés : M. VALETTE C, Mme BREULAUD G

Absent : M. LEDOUX B.

Secrétaire de séance Monsieur PASCAL Nicolas

Budget principal 2019 – ouverture de crédits investissement :

Le Maire propose l'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2019, dans la limite d'un quart des crédits ouverts au budget 2018 (hors remboursement du capital de la dette) soit un montant de 23 030 € au chapitre 21 (comptes 2128 et 2135) cette somme sera inscrite au budget 2019.

Décision adoptée à l'unanimité

Projet de travaux d'agrandissement, de mise en sécurité la Salle de convivialité (anciennement Salle des fêtes) et parking :

Monsieur le Maire présente le projet d'agrandissement, de mise en sécurité de la Salle de convivialité et le parking qui la jouxte. Au vue des plans et du coût prévisionnel des travaux proposé par l'Architecte, Monsieur DELAGE. Le montant prévisionnel serait de

170 000 € HT (honoraires de l'Architecte compris). Après en avoir délibéré, il propose de faire une demande de subvention auprès du Département (DETR 2019) à hauteur de 40 % soit un montant de 68 000 €. Plan de financement prévisionnel : Contrat Objectif 25 % soit 42 500 € et Fonds propres 59 500 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition : Abstention 1 Voix : Mme VALADE RASTOUIL, Pour 5 Voix : PIEDFERT, GONTHIER, PASCAL, RETIF, LABRUE. Et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à cette opération.

Renouvellement de la Convention fourrière avec la SPA de Bergerac :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal Décide à l'unanimité de renouveler la convention fourrière avec la SPA de Bergerac, moyennant une cotisation annuelle de 295,50 €.

Débat public :

Monsieur le Conseiller départemental a proposé d'organiser un débat public dans la salle des fêtes d'Eygurande, avec les Communes d'Eygurande et de Saint Barthélémy réunies.

Point sur les travaux :

Les travaux du logement (maison DURET-TERNAT) suivent leur cours. Celui-ci devrait être disponible vers le mois de mai.

Questions diverses :

Adressage : Monsieur le Maire présente le projet des noms proposés. Une réunion publique sera prévue pour la présentation aux gens de la Commune.

Fin de la séance à 21 heures 45

Le Maire.

Guy PIEDFERT

CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 28 Mars 2019

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Date de convocation : 22/03/2019

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents : MM. PIEDFERT G, GONTHIER D, RETIF B, PASCAL N, VALETTE C, Mmes LABRUE M, VALADE RASTOUIL V.

Excusés : M. LEDOUX B.

Absent : Mme BREULAUD G

Secrétaire de séance Monsieur PASCAL Nicolas

Repas citoyens :

Le repas citoyens est prévu le 2 Juin 2019 à midi.

Point sur les travaux logement et adressage :

- Les travaux du logement suivent leur cours et devraient être finis, fin mai au plus tard.

- Les opérations de mise en place de l'adressage sur la Commune ont bien avancé et sont presque terminées.

Questions diverses :

- L'Association pour le don du sang de Montpon Ménéstérol, la FFDSB (Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole), a rencontré Monsieur le Maire pour une

demande de subvention. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de leur octroyer une subvention d'un montant de 50 €.

- Le Club March Double organise la randonnée Charlemagne le 5 mai 2019 sur la Commune de Saint Michel Léparon et une partie sur la Commune d'Eygurande.

- Demande de subvention du Hand-Ball club Eulalien de Saint Aulaye, la Commune décide de ne pas verser de subvention.

- L'Association de Sauvegarde de l'Environnement recherche des bénévoles pour lutter contre les frelons asiatiques.

- Réunion le 5 Avril 2019 à Saint Léon sur Vézère pour la transition énergétique.

- Le conseil Départemental de la Dordogne met en place une charte pour définir et formaliser les règles nécessaires pour préserver, gérer, développer et enrichir « notre » patrimoine arboré. Les Communes qui souhaitent s'engager pourront faire appel au Département pour les accompagner.

- Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier concernant la demande de création d'un jardin du souvenir dans le cimetière communal. Monsieur le Maire propose d'étudier cette demande et de voir avec les employés communaux pour la mise en place.

- Monsieur le Maire expose la demande faite par Monsieur DEVAUX, qui souhaiterait faire une proposition pour l'acquisition des terrains qu'il loue actuellement à la Communauté de Communes Ilse Double Landais. Il doit être reçu par le Président de la Communauté de Communes et le Maire.

En présence de Monsieur ELIZABETH Trésorier, Vote des Comptes Administratif et de Gestion 2018 et du Budget Primitif 2019.

Compte Administratif et Compte de Gestion 2018 :

Présentation du Compte de Gestion 2018 (document produit par la trésorerie) et Compte Administratif 2018 (document produit par la Collectivité) qui sont identiques quant à leurs résultats.

Délibération n° 4-2019 /Compte de Gestion 2018 et n° 5-2019/Compte administratif 2018.

Résultats de Fonctionnement de l'exercice 2018 :	+ 58 596,34 €
Excédent reporté N-1	: + 44 647,39 €
TOTAL	: + 103 243,73 €
Résultats d'Investissement de l'exercice 2018 :	+ 16 326,10 €
Excédent reporté N-1	: + 33 712,72 €
TOTAL	: + 50 061,82 €
Reste à Réaliser (RAR)	: - 34 320,00 €
TOTAL Général	: + 15 741,82 €

TOTAL GENERAL CUMULE : **+ 118 985,55 €**

Compte de gestion 2018 et Compte administratif 2018 : ADOPTES à l'unanimité.

Délibération n° 6-2019 : Affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice 2018.

Montant à affecter : 103 243,73 €

Ce montant sera réparti de la façon suivante sur l'exercice 2019 :

- En affectation de réserve au compte 1068 en investissement : 10 000 €

- En report de fonctionnement au compte R 002 : 93 243,73 €

Décision adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Délibération n° 7-2019 : BUDGET PRIMITIF 2019.

Qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 340 453,73 € Recettes : 247 210,00 € + excédent : 93 243,73 €
soit : 340 453,73 €

Section d'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 114 921,82 € + RAR : 34 320,00 € soit 149 241,82 €

Recettes : 99 180,00 € + excédent : 50 061,82 € soit : 149 241,82 €

TOTAL GENERAL : Dépenses : 489 695,55 € Recettes : 489 695,55 €

Décision ADOPTÉE à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Délibération n° 8-2019 : Vote des Taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2019 :

	Bases d'imposition 2019	Taux d'imposition 2019	Produits attendus
Taxe d'habitation	360 0000	13,30	40 698
Taxe Foncière Bâti	209 400	13,06	27 348
Taxe Foncière Non Bâti	33 500	46,43	15 554
CFE	-	-	-
TOTAL			83 600

Taux votés à l'unanimité par les membres du conseil municipal. Fin de séance 20h20. Le Maire GP

INFORMATION SUR NOTRE PRODUCTEUR DE POMMES AU PETIT LAURENT

LES RECETTES DE SAISON



Blancs de poulet avec sauce aux framboises

Pour 4 personnes

4 suprêmes de volaille

Sel, poivre, 6 cuillères à soupe de beurre mou

1 cuillère à soupe de feuilles de thym fraîches, 1 échalote, 150 g de framboises

1 cuillère à soupe de sucre, 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique, thym frais pour la décoration

Préchauffez le four à 210° c

Faites chauffer 1 cuillère à soupe de beurre dans une poêle et faire revenir les blancs de poulet, salez, poivrez de tous les côtés.

Les déposer dans un moule à soufflé, côté peau vers le haut, les badigeonner avec 4 cuillère à soupe de beurre et saupoudrez de thym. Laisser mijoter au four 17 minutes environ.

Entre temps, éplucher l'échalote et la couper menu. Trier les framboises. Faire chauffer le reste du beurre (1 cuillère à soupe) dans une petite marmite et y faire revenir l'échalote. Ajoutez le sucre et le faire caraméliser.

Ajouter les framboises, mouiller avec le vinaigre et laisser mijoter à basse température 7 minutes environ.

Réduire en purée à l'aide d'un mixeur plongeant. Couper les blancs de poulet en tré avec du thym frais avant de servir avec des pois gourmands cuits à l'étuvée.

CHANTAL FAURE



Brochettes de pommes de terre

600 g de pommes de terre - 2 courgettes - 10 feuilles de laurier - persil haché - 15 cl d'huile d'olive - sel et poivre

Faites cuire les pommes de terre dans de l'eau salée pendant 20 minutes. Découpez les courgettes en rondelles d'1 cm d'épaisseur. Préchauffez la plancha à 210°c et huilez-là. Faites sauter les courgettes pendant 2 minutes. Enfilez les pommes de terre sur les brochettes en les alternant avec les rondelles de courgettes et les feuilles de laurier. Salez et poivrez puis baidgeonnez d'huile. Mettez à cuire sur la plancha pendant 10 minutes. Saupoudrez de persil haché au moment de servir

BON APPETIT- **Recette tirée d'un agenda 2019 sur le Périgord**

Devinette :

- Qu'est ce qui sépare l'eau et l'air ?

Réponse : le papier toilette, car le PQ est entre l'O et l'R

Humour :

Un patron s'énerve après avoir surpris un de ses employés en train de dormir :

- c'est la 4ème fois que je vous vois en pleine sieste

- c'est votre faute aussi Chef ! A cause de vos nouvelles chaussures, je ne vous entends plus arriver!

LA MINUTE "NATURE"



Comment peut-on reconnaître une lune montante d'une lune descendante?

Vous prenez comme point de repère un arbre que vous observez le soir et suivez l'évolution de la position de la lune. Si elle s'écarte de la terre, c'est qu'on est dans la position montante. Si elle s'approche, c'est la période descendante.

On peut jouer également avec les quartiers de lune ; ce dernier à droite ☾ si vous mettez une barre devant vous obtenez une lettre signifiant le premier quartier lune montante, la lune à gauche ☽ avec une barre cela donne la lune descendante.



Salut les enfants,
Vous connaissez Flip la
sauterelle, l'amie de Maya
l'abeille, avec son haut de forme
sur la tête? Bientôt vous pourrez
observer les sauterelles dans les
jardins et les prés. Approchez-vous
sans faire de bruit, sinon elles
bondissent et s'en vont.
Amusez-vous bien!

C'est un insecte amusant!

La grande sauterelle verte peut atteindre 4 cm de long et est l'une des plus grandes espèces de sauterelles que l'on rencontre chez nous. Vous pouvez l'observer dans votre jardin à partir du mois de juillet. Elle se nourrit essentiellement d'insectes et est capable de grimper, de sauter et même de voler à quelques centaines de mètres. Pendant les nuits chaudes, les mâles chantent en frottant les ailes l'une contre l'autre pour séduire les femelles. Celles-ci pondent ensuite jusqu'à 300 œufs dans le sol, dont émergent d'abord des petites larves qui se transforment plus tard en animaux adultes.

Amusant : la sauterelle entend grâce aux fentes situées dans les genoux des pattes antérieures.
Avec un peu de chance elle vous sautera dans la main.

Nadine

Le retour des Tiques

Avec les températures chaudes qui arrivent, vient aussi l'angoisse de laisser aller notre chien dans la nature, ou de se promener dans les bois et pique niquer. La fameuse saison des tiques revient et elle se nourrit du sang des animaux ou des humains. Avant de se nourrir, sa taille se situe entre 1 et 3 millimètres, mais la tique peut tripler son volume lorsqu'elle est remplie de sang ! Pour la retirer, on doit utiliser une pince achetée en pharmacie, ou une pince à épiler, ce qui n'est pas si facile, ni agréable !

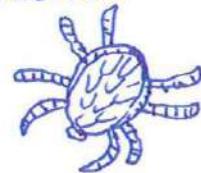
Le mieux est de se protéger des piqûres de tiques avec un répulsif et des vêtements très couvrants, foncés de préférence, et en faisant un examen minutieux de son corps quand on revient d'une promenade en forêt ou dans un boisé. Le Cèdre est un répulsif qui repousse les tiques, en voici la recette :
- mélangez 250 ml (1 tasse) de vinaigre blanc, 5 à 10 ml (1 à 2 c à thé) d'huile de cèdre. Vaporisez directement sur la tique.
Les femmes enceintes ou qui allaitent doivent éviter l'utilisation de cette huile.

Attention : Selon le CDC, près de 30 000 cas de la maladie de Lyme sont rapportés chaque année. On estime que le nombre réel se rapproche plus de 300 000 cas. Utiliser des stratégies de prévention pour repousser les tiques sans produit chimique avec des alternatives naturelles me peut donc être qu'une bonne chose.

Voici une recette pour un répulsif cutané :
- Mélangez 80 ml (1/3 tasse) eau distillée, 15 ml (1 c.s) d'eau d'hamamélis et 20 gouttes huile essentielle de cèdre, 20 gouttes d'huile essentielle de géranium rose. Et transvasez dans une bouteille vaporisateur de 250 ml. (1 tasse)

Le cèdre perturbe la production de phéromones, ralentissant ainsi le métabolisme, l'alimentation et la reproduction des tiques. Le cèdre s'attaque donc à tous les cycles de vie des tiques. Le cèdre est donc un ennemi juré pour l'insecte.

Chantal



LE VILLAGE FLEURI



La rubrique de Filotine : Les nœuds

LES NŒUDS

LECON 3 : Le nœud dans la gorge

Matériel de base : Une gorge sèche, serrée par l'angoisse ou liée à un gros trac bien épais, susceptible d'entraver la respiration.

Technique :

Après avoir dénoué votre cravate ou enlevé votre collier, localisez cette boule dans la gorge, en repérant soigneusement les restes de sanglots, ainsi que les mots avalés de travers. Inutile de vous mettre le couteau sur la gorge. Rompez plutôt ce stress en chantant à pleine gorge, puis en riant à gorge déployée.

Le résultat ne se fera pas attendre. Après avoir été pris à la gorge, vous voilà le gosier enfin libéré et la trachée réouverte. Il ne reste plus alors qu'à faire des gorges chaudes de vos frileuses attitudes anciennes, à moins que tout cela ne soit descendu plus bas et que vous vous retrouviez avec l'estomac noué.



Tiré de la revue Filambulletin mai 1996

COMITE DES FETES "LA GUIRANDOLE"

SOIREE CHOUCROUTE DU SAMEDI 2 MARS 2019

Le Comité des Fêtes « La Guirandole » a organisé le samedi 2 mars 2019 son repas annuel. Plus de 70 convives se sont réunis à la salle des fêtes, pour déguster une magnifique choucroute alsacienne préparée par Mr VERDUGIER.

La choucroute bien garnie avec viande fumée, jarret et saucisses, fût agrémentée d'un bon vin blanc, rouge et bière, sans oublier, pour clôturer ce festin, salade, fromage et glace pour le dessert.

Cette soirée fut très conviviale et permit à de nombreux Eygurandaises et Eygurandais de passer un bon moment.



Catherine RACCOURSIER

PROCHAINE MANIFESTATION DU COMITE DES FETES :

***ASSEMBLEE GENERALE : le MERCREDI 5 JUIN 2019 à 20 h 30 à la salle des fêtes –
Renouvellement du bureau – bilan moral et financier***

***RANDONNEE SEMI NOCTURNE ANNUELLE : LE SAMEDI 22 JUIN 2019 à partir de 18 h 30
– Départ de la salle des fêtes – Entrées sur le parcours – repas dans la cour de l'école si le
temps est clément – sinon dans la salle des fêtes. L'information paraîtra sur PANNEAU
POCKET, sur le SITE INTERNET DE LA COMMUNE et par FLYERS dans les boîtes aux lettres.
LE PRESIDENT – CHRISTOPHE VALETTE***

FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE

WEEK-END d'exposition peinture des 6 et 7 avril 2019 réussi

Malgré le mauvais temps du samedi, des visites timides de l'après-midi ont été vite rattrapées au cours du vernissage avec une cinquantaine de personnes présentes lors de la soirée agréable et conviviale autour d'un verre de l'amitié et d'un buffet gourmand.

L'exposition comprenait plus de 100 tableaux aux thèmes différents appréciés par les visiteurs nombreux ce dimanche ensoleillé.

L'association **FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE** dont cet atelier peinture est membre, remercie toutes les personnes venues nous rendre visite pour cette première à Eygurande et Gardedeuilh.

Remerciements également au Maire et son Conseil Municipal pour leur contribution généreuse à cet événement.



LE CLUB DE L'AMITIE

Les membres de l'association ont fait leur repas annuel dans une ambiance chaleureuse, conviviale et musicale le samedi 22 Mars 2019 à 12 h.

Le club fonctionne les deuxième et dernier mardis de chaque mois à la salle des fêtes du village de 13 h 30 à 17 h.



La Présidente – Mme DEVAURE

ASSOCIATION "LES AMIS DE GARDEDEUILH"



PROCHAINES MANIFESTATIONS AU SEIN DE LA CHAPELLE DE GARDEDEUILH

SAMEDI 18 MAI 2019 à 20 h 30 : concert des élèves de 3^{ème} année de l'école de musique de COUTRAS (flûtistes) qui nous interpréteront LES QUATRE SAISONS de VIVALDI. 7 élèves valideront leur diplôme de fin de cycle à cette occasion.

ASSEMBLEE GENERALE : LUNDI 3 JUIN 2019 à 18 h 30 à la salle des fêtes – Renouvellement du bureau de l'association – bilan moral et financier

MERCREDI 14 AOUT 2019 à 18 h 30 : messe à la chapelle avec l'abbé DE BERU suivi d'un apéritif convivial.

SAMEDI 24 AOUT 2019 à 20 h 30 : concert flûte, harpe et basson par Myriam et Maïa DARME et un bassoniste professionnel.

L'entrée reste libre pour chaque manifestation. Les dons que vous voulez bien faire à l'occasion nous permettent de financer les manifestations à venir.

Merci à vous.

LA PRESIDENTE – LOUISETTE THOUVENIN

VIE DU TERRITOIRE

La Double en Périgord – Activités du 2^{ème} trimestre 2019-Association « La Double en Périgord » La Ferme du Parcot-24410 ECHOURGNAC – Informations: 05 53 81 99 28-www.parcot.org - leparcot@hotmail.com-Nos visites guidées reprennent en Mai et Juin : samedi et dimanche à 15h00 et 17h00 - Accueil ouvert de 14h00 à 18h00 - Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous – Arc-en-ciel des plantes » :Le dimanche 05 mai, à partir de 10h et tout au long de la journée-Stand de l'association « Mémoire Fruitière des Charentes » ,Sauvegarder et promouvoir des variétés fruitières de la Charente & de la Charente Maritime : ateliers de greffage + stand « Jardin de la Salamandre » : vente de fruitiers + stand de « Charles et Clem » produits ménagers faits maison + jeux en bois à disposition. De 9h à 12h, sortie naturaliste du Club « les Choucas » * 3€ par personne *- Pique-nique « tiré du sac » possible sur place - Vente de tartes aux plantes sauvages & cultivées. L'après-midi de 14h à 16h30: Atelier et exposition « Teinture végétale » de Mathilde GUIGNARD * 5€/personne * + Atelier éveil musical avec des végétaux par Etienne ROUX * 5€/personne *Et de 16h30 à 17h30, spectacle « Green Casting » de la compagnie « L'escargot dans les orties » * 7€/6€ tarif réduit & adhérent, 3€ par enfant (jusqu'à 12 ans) * « Journée Nature & Fête du pain » :

Le samedi 25 Mai, à partir de 9h30 et toute la journée

Expositions sur les nichoirs et du concours photos + Vente de plants par les écoles d'Echourgnac et St Michel de Double + stands associatifs & créatifs + jeux en bois à disposition + rallye naturaliste pour enfants et adultes en accès libre jusqu'à 15h.

De 9h30 à 13h, atelier « Main à la pâte » * Vente de pains & viennoiseries *

De 10h à 13h, atelier d'assemblage de nichoirs à mésanges. Repartez avec votre nichoir ! - Pique-nique « tiré du sac » possible sur place - Menu à 8€ (pizza/salade/crêpes/vin/café) De 14h à 15h30, balade nature avec l'association « Nature en Périgord » De 15h30 à 16h30, conférence sur la migration. À 16h30, remise de prix concours photo suivi d'un pot offert par le Conseil Départemental, en partenariat avec le photo club de Montpon et la LPO. * GRATUIT * Accès libre * Inscrivez-vous au thème que vous souhaitez ou à la journée complète !

° « La laine dans tous ces états ! » :

Le dimanche 23 juin à partir de 10h - Tonte des moutons de Thérèse KHOLER avec les fileuses Corinne BARETEAU, Joëlle FOWLER & Catherine RACCOURSIER.

A midi, agneau à la broche et ses légumes * SUR RESERVATION * :

13€/12€ tarif réduit & adhérent (enfants 7€ jusqu'à 12 ans)

- Pique-nique « tiré du sac » possible sur place + buvette

Tout au long de la journée : jeux en bois

De 15h00 à 16h15, Découverte de l'association « Quand l'abattoir vient à la ferme » par son porte-parole Stéphane DINARD éleveur à Eygurande-et- Gardedeuilh * Prix libre *

Inscrivez-vous au thème que vous souhaitez ou à la journée complète POUR TOUTES LES ANIMATIONS, PENSEZ A RESERVER !

leparcot@hotmail.com/05.53.81.99.28/www.parcot.org



PRESERVONS L'ENVIRONNEMENT

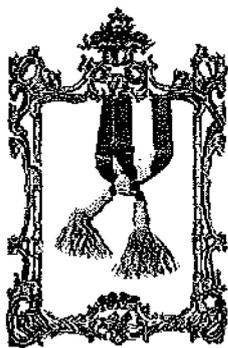
JETONS NOS DECHETS AUX ENDROITS REGLEMENTAIRES ET RESERVES A CET EFFET

Des décharges sauvages refont surface sur nos pistes DFCI, des déchets sont régulièrement jetés sur notre route départementale (canettes de boissons, paquets de cigarettes, déchets de Mac Do) alors que tout est mis en place pour éviter de tels agissements.



PANNEAU POCKET : une application pour communiquer avec les habitants à Eygurande Gardedeuilh

Petit rappel : La Mairie diffuse en temps réel ses messages d'information, de prévention, de risque et d'alerte à la population sur cette application. L'usage de "panneau pocket" est gratuit et illimité pour tous sans exception. Une fois l'application "panneau pocket" téléchargée sur son téléphone, l'utilisateur balaye simplement son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes.



Le Gland d'Or

Toponymie :
quand l'Insee
contraint une
commune à se renommer

« Les noms en disent long sur les lieux, et sur ceux qui les ont nommés. Souvent très anciens, ils sont aussi vivants que les noms de personnes, et peut-être plus riches encore », Roger Brunet, Trésor du terroir, les noms de lieu en France, CNRS éditions, 2016.

Entre Libourne et Périgueux, en bordure du département de la Dordogne, se trouve la commune d'Eygurande-Gardedeuilh issue de la fusion en 1827 des communes de Eygurande, dont le nom vient du toponyme gaulois « equoranda » qui signifiait l'idée de limite et correspondait souvent à la frontière entre deux peuples gaulois, et de Gardedeuilh, dont il est probable que le nom provienne du patois occitan « garda déou », garde de dieu, en lien avec la présence attestée d'un prieuré au 11e siècle dont il ne reste aujourd'hui que la chapelle Saint-Léonard de Gardedeuilh, qui fait d'ailleurs l'objet d'une souscription sous l'égide de la Fondation du patrimoine.

Depuis plusieurs années, une certaine confusion règne pourtant sur l'orthographe précise de la commune. Attestée par les extraits de conseils municipaux du 19^e siècle, « Eygurande-Gardedeuilh » se retrouve confrontée à la graphie retenue par l'Insee sous le nom de « Ey-

gurande et Gardedeuil », au point que de nombreuses cartes utilisent cette appellation. Soucieux de ce problème, le maire avait interpellé l'Insee qui lui avait adressé une fin de non-recevoir.

Pensant que ce détail n'avait pas de grandes conséquences, l'édile avait fini par abandonner car de fait la cohabitation n'offusquait pas grand monde, le site communal jouant d'ailleurs de la double orthographe pour que chacun puisse s'y retrouver. D'ailleurs, signe de l'appropriation locale de ce nom, le site de l'intercommunalité utilise, comme beaucoup d'autres acteurs locaux, le nom de « Eygurande-Gardedeuilh » auquel les habitants sont attachés.

Jusqu'au jour où les 400 habitants se sont réveillés avec des nouveaux panneaux à l'entrée et à la sortie du village où le nom retenu par l'Insee a remplacé celui auquel tous étaient habitués. Pire, la mairie s'est dernièrement vue retourner pour non-conformité un document tamponné du cachet de la mairie (le même utilisé depuis plus de quatre décennies...), au motif que le nom figurant sur le blason de la commune n'est pas conforme au nom officiel de la commune retenu par l'Insee.

L'Insee, dont on connaît par ailleurs le peu de curiosité pour les réalités rurales (voir 36000 Communes n°362), a donc réussi à imposer un nom à la commune, à l'encontre de la volonté municipale et des habitants qui sont attachés à l'histoire locale. Imaginer qu'un organisme quel qu'il soit puisse à ce point outrepasser ses droits et valider une erreur d'un de ses agents dans une transcription sans même étudier les preuves (notamment les extraits de conseils municipaux datant d'un siècle et demi) pourrait prêter à sourire si cela n'avait pas de conséquences directes sur le patrimoine local. Preuve s'il en fallait du peu d'attention portée par les institutions publiques sur les caractéristiques de notre pays, le cas de Eygurande-Gardedeuilh illustre le combat incessant que doivent mener les élus face à une administration publique droite dans ses bottes et soucieuse de ne pas se remettre en question.

OU ELLES ONT DIT...

« Il serait souhaitable de voir comment améliorer le vécu de la relation entre les communes et leur intercommunalité, leur extension ayant parfois conduit à une dévitalisation des communes ».

Jacqueline Gourault le 11 février devant les étudiants de l'Institut national des études territoriales à Strasbourg.

« Je pense que quand on force des réorganisations, ça ne fonctionne pas. Je souhaite, pouvoir corriger les effets pervers (de la loi NOTRe), en particulier ces trop grandes intercommunalités. Mais l'intercommunalité ce n'est pas forcément mal. Ce qui est bon, c'est qu'elle soit choisie ».

Emmanuel Macron, lors de sa visite à Garpiresse-Dampierre le 14 février.

« L'ambition du ministère de la Culture est claire : faciliter les projets des collectivités qui font le choix d'investir dans la culture ».

Franck Riester, Ministre de la Culture le 19 février devant les membres du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel.



DEFIBRILLATEUR INSTALLE A LA MAIRIE DU VILLAGE COTE DROIT APRES LA PORTE D'ENTREE DE LA MAIRIE

De plus en plus de villes s'équipent de défibrillateurs automatiques et les mettent à disposition dans les lieux publics tels que les gares, mairies, gymnases ou salles des fêtes _L'installation par le maire de défibrillateurs cardiaques externes sur le territoire de sa commune s'inscrit dans le cadre des **pouvoirs de police administrative** qu'il détient en application du code général des collectivités territoriales. Ces pouvoirs lui sont attribués en vue d'assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques pour l'ensemble de la population. Ils sont susceptibles d'engager sa responsabilité pénale, conformément à l'[article 221-6 du code pénal](#) selon lequel « le fait de causer par **maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement** à une obligation de sécurité ou de prudence la mort d'autrui constitue un homicide involontaire ». Toutefois, le maire est tenu d'une **obligation de moyens et non de résultats**. En outre, en application des dispositions de l'[article L. 2123-34 du code général des collectivités territoriales](#), il ne peut désormais être condamné « pour des faits **non intentionnels** commis dans l'exercice de ses fonctions que s'il est établi qu'il n'a pas accompli les diligences normales compte tenu de ses compétences, du pouvoir et des moyens dont il disposait ainsi que des difficultés propres aux missions que la loi lui confie ».

Quelle formation ?

Formation du public

Réglementairement, aucune formation du public n'est obligatoire pour utiliser le défibrillateur. Le Conseil Français de Réanimation Cardio pulmonaire recommande qu'un apprentissage rapide de l'utilisation du matériel et de la réanimation cardio-pulmonaire soit proposée à la population sous la forme de formations minimales gratuites, de campagnes d'information. Il est maintenant clairement établi scientifiquement qu'une formation très courte (inférieure à une heure) suffit pour utiliser un DAE. En accord avec le rapport de l'Académie de Médecine, le CFRC recommande que la formation minimale destinée au public pour utiliser un DAE en libre-service, se résume à 3 actions:ζDonner l'alerte aux secours organisés par le 15 (ou le 18 interconnecté au 15), ζRéaliser les compressions thoraciques (massage cardiaque externe),ζBrancher le défibrillateur et suivre les instructions de l'appareil jusqu'à l'arrivée des secours. La description de ces gestes est effectuée par ailleurs. Le CFRC recommande que cette formation minimale serve de base à toute campagne d'information locale (et nationale) destinées au public .

Une réflexion est en cours au sein de la municipalité concernant les mesures à prendre relatives à ce sujet. Des informations complémentaires vous seront communiquées en temps utile.

Merci de votre attention.

LE MAIRE GUY PIEDFERT



Bonjour,
c'est l'**ÉPICIER** !

besoin d'un épicier
à domicile ?



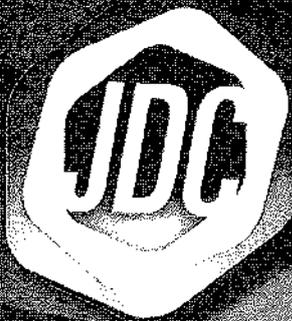
se déplace devant votre porte
sur simple appel téléphonique

toutes les semaines

- ▶ fruits & légumes
- ▶ viandes & charcuteries
- ▶ produits divers
- ▶ épicerie
- ▶ produits laitiers

▶ RENSEIGNEMENTS & COMMANDES : Frédéric VIDOTTO
▶ 24130 LE FLEIX

06.73.16.44.41



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

QUI ?

Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC



RECRUTEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc





NOS ASSOCIATIONS

LE CLUB DE L'AMITIE DE LA DOUBLE

Présidente : Mme DEVAURE

☎0553818180

COMITE DES FETES "LA GUIRANOLE"

Président : Mr VALETTE Christophe

☎0553801795 (après 18 h)

LES FEMMES CREATIVES DE LA DOUBLE

Présidente : Mme VERGNAUD ☎0547191363

MEMOIRES AUTOMOBILES :

Président : Jacques DELELIS

☎0671631936

LES AMIS DE GARDEDEUILH :

Présidente : Louissette THOUVENIN

☎0553806810

LES GOILLATES DE LA DOUBLE :

Présidente : Louissette THOUVENIN

☎0553806810

Le Maire, Guy PIEDFERT et

ses adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Pour les contacter en cas d'urgence:

Mr Guy PIEDFERT ☎0672710166

Mr Daniel GONTHIER ☎0681778570

Mr Bastien LEDOUX ☎0634055599

Mme Micheline LABRUE ☎0553822330

☎CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE – AU BOURG – 24700 EYGURANDE

GARDEDEUILH - ☎0553804010

Fax : 0553824305

Mail : mairie-eygurande@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14 h à 18 h – Mardi et Jeudi

de 9 h à 12 h et de 14 h à

18 h 30 – Mercredi de 9 h à 12 h –

Vendredi de 9 h à 12 h

COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DE COMMUNICATION CULTURE ET TOURISME :

ELUS : Mr Guy PIEDFERT-Mr Daniel

GONTHIER-Mme Micheline

LABRUE-

BENEVOLES NON ELUS : Mme

Catherine RACCOURSIER-Mme

Nadine FAURE-Mme Chantal

FAURE-Mme Béatrice PIEDFERT-Mr

Jean-Michel BLATTER

NUMEROS D'URGENCE

112 numéro d'appel d'urgence européen unique joignable à partir d'un fixe, portable ou d'une cabine téléphonique.

15 SAMU en cas de besoin médical urgent

17 Police secours, gendarmerie

18 Pompiers

115 SAMU social

Centre anti poison Bordeaux : 0556964080

Médecin de garde et Pharmacie de

garde : 0899962513

Chirurgien dentiste : 0899962507

Cap Ecoute Ado : 0800333435

Service des eaux : 0899827365

ENGIE : 0969321515

ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Mme SICAIRE : 0603927162/0553821554

Mme VALETTE : 0636557679/ 0553801795

Mme MOREAU : 0612219381/0553801163

NOS ARTISANS/COMMERCANTS

Mr Jamie SHILRAW

Tapissier, sellier garnisseur

0553814027

Mail : jamie.shilraw@hotmail.com

Mme Catherine RACCOURSIER

Tisserande 0553823964

Mail : catrac@bluewin.ch

Mr Pascal CLAUDEL

Fabricant d'objets décoratifs

ENTREPRISE BONNIN FRERES

Maçonnerie 0553802791

Mr Fabrice SICAIRE

Charpente, escalier, ébénisterie

0553821554/0676549305

NOTRE RESTAURANT:LA PETITE DUCHE

0553803633

FAMILLE D'ACCUEIL AGREEE 1

place : Chez Mr et Mme

MINET -

0553822865/0628844939



DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES : Mr Bernard RETIF-Mr Daniel GONTHIER-Mr Guy PIEDFERT-Mr Bastien LEDOUX-Mr Nicolas

PASCAL - **GROUPEMENT DE CHASSE** : Mr Daniel GONTHIER-Mr Christophe VALETTE-**CCAS** : Mr Guy

PIEDFERT-Mme Valérie VALADE-Mme Gwendolyne BREULAUD-**PERSONNEL COMMUNAL** : Mr Guy

PIEDFERT-Mme Micheline LABRUE-Mr Christophe VALETTE - **VOIRIE** : Mr Daniel GONTHIER-Mr Nicolas

PASCAL-**DFCI** : Mr Daniel GONTHIER-Mr Nicolas PASCAL-**BATIMENTS COMMUNAUX** : Mr Bernard RETIF-

Mr Guy PIEDFERT-Mr Bastien LEDOUX-Suppléants : Mme Micheline LABRUE-Mme Valérie VALADE-Mme

Gwendolyne BREULAUD- **SMCTOM** : Mr Daniel GONTHIER-Mr Guy PIEDFERT-**SDE** : Mr Guy PIEDFERT-Mr

Bastien LEDOUX-Suppléants : Mme Micheline LABRUE-Mr Bernard RETIF



ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

Y.REMONDIE : 0682892521

Moissons, ensilages, travaux du sol, épandages, pulvérisateur...

NOS ELEVEURS

Mme Nathalie PETIT

0553804283

Mr Yohan BEAUDOUT

0553803697

Mr Gilbert DEVAURE

0682044671 – élevage de limousines



NOS GITES ET CHAMBRES

D'HOTES

Gîte de la Guirandole Patrick et Christine LACOMBE

0684062337

Le Ruisseau Chaud Catherine

JUHEL 0553824294

Le Clos de l'Ecole Marie-Josée

MASTRON

0553801640 / 0648144682 /

0673364206

Gîtes de "La Môle"

Site internet : www.interchalet.fr

Mr SUDWORTH Peter

Le palem / 0553801426



NOS PRODUCTEURS LOCAUX

Mr Olivier DEVAUX

Producteur légumes BIO

0553820233/0689207959

Ouvert le samedi de 10 h à 12 h

LE PETIT LAURENT – Mr Alain

BINET – Producteur de fruits

0553908285

Ouvert tous les jours de

10 h à 17 h

Mr FRANKLIN FARM

Boucherie à la ferme

Agneaux, chèvres, saucisses et

bacon style anglais

0553823771/0609106284/

0681639460

Mail : franklinzw@aol.com

vente sur commande



NOS PRODUCTEURS

LOCAUX

Ouvert le samedi de 11 h à 13 h

Karen et James BURDEN

Au grand bâtard

Epicerie anglaise/Vente d'oeufs

Jeudi et samedi de 10h30 à

13h30 –vendredi de 10 h à 12 h

et de

14 h à 19 h 0553818621

Mr Stéphane DINARD

Eleveur veaux, bœufs, cochons,

volailles 0553803800